
CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Trente-septième session du Comité de pilotage

28 septembre 2016, Siège de l'UIP, Genève

DECLARATION

Nous saluons le thème du Forum public de l'OMC, qui cette année est *Un commerce inclusif*. Il offre en effet l'opportunité de se demander comment l'ensemble des hommes et des femmes, et les entreprises peuvent participer au système des échanges commerciaux et d'examiner la manière dont les règles de l'OMC peuvent contribuer à garantir que chacun bénéficie du commerce. A l'heure actuelle, le contexte commercial évolue, les attitudes hostiles à la mondialisation gagnent du terrain et la croissance mondiale ralentit. Il est donc important de veiller à ce que le commerce soit véritablement inclusif et qu'il permette aux pays en développement, et notamment aux pays les moins avancés (PMA), aux petites entreprises, aux femmes et aux entreprises innovantes de jouer un rôle actif dans le commerce mondial.

Nous aimerions également exprimer notre soutien aux politiques qui incitent les entreprises de toutes tailles à exploiter pleinement tous les avantages des chaînes de valeur mondiales, en particulier les petites et moyennes entreprises et les entreprises gérées par des femmes et des jeunes. De même, nous soutenons les politiques qui maîtrisent les efforts de développement pour encourager une meilleure participation, l'apport de valeur ajoutée et la mobilité ascensionnelle au sein des chaînes de valeur mondiales, en particulier dans les pays en développement et les PMA.

En tant que législateurs dotés de responsabilités particulières dans le domaine du commerce, nous appelons les représentants de tous les Membres de l'OMC à œuvrer pour un commerce inclusif. Nous saluons le fait que l'OMC examine ces questions ainsi que de nombreuses autres problématiques, qui découlent toutes de la Conférence ministérielle qui s'est déroulée l'année dernière à Nairobi. Cependant, nous souhaitons insister une fois de plus sur l'importance que l'OMC doit accorder à la réalisation de ses engagements et à la prise en compte des aspirations de toutes les parties prenantes. Les Membres doivent maintenant passer de la parole à l'acte en vue de mener à bien le programme de Doha pour le développement et la mise en œuvre des Décisions ministérielles de Bali et de Nairobi de manière prioritaire. Ils doivent formuler des propositions pragmatiques, réalistes et innovantes qui serviront de base solide à la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC de 2017, qui doit se tenir en Amérique latine. Reconnaisant l'importance croissante du commerce des services, nous appelons à l'élaboration d'un Accord sur la facilitation des échanges spécifique aux services. Un tel accord contribuera grandement à répondre aux problèmes auxquels le commerce des services doit faire face.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à l'Afghanistan qui est devenu le 164^{ème} Membre de l'OMC. Il a rejoint l'Organisation le 29 juillet 2016, au terme de près de 12 ans de négociations et il est le neuvième pays parmi les moins avancés à accéder à ce statut. Nous félicitons l'Afghanistan de cette réalisation, particulièrement compte tenu de la situation très difficile à laquelle il fait face.

L'Afghanistan a également ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges et l'accélération du processus de ratification est un signe positif. L'Accord entrera en vigueur lorsqu'il aura été ratifié par les deux tiers des Membres de l'OMC. A ce jour, il a été ratifié par 94 Membres, ce qui représente près de 85 pour cent des deux tiers requis. Nous prions instamment tous les Membres de l'OMC qui n'y ont pas encore procédé d'accélérer leurs procédures de ratification et de prendre les mesures de mise en œuvre nécessaires. Cela permettra à tous les Membres de profiter des avantages offerts par l'Accord aussi rapidement que possible.

Reconnaisant l'importance, pour tous les Membres de l'OMC, du commerce inclusif dans la réalisation des Objectifs de développement durable, nous devons prendre en compte le caractère pressant de la nécessité pour l'OMC d'inciter les gouvernements à travailler étroitement avec les parlements dans l'élaboration des politiques commerciales.